

2008/426 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon au sein de LUCI Association - Lighting Urban Community International Association (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

A l'initiative de la création de cette association, la Ville de Lyon est membre régulier. Elle siège à l'Assemblée Générale. Il convient de désigner un représentant.

Je vous propose la candidature de **Jean Michel Daclin.**

Y a-t-il d'autres candidatures ?

M. Jean-Michel Daclin est désigné.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon ne prend pas part au vote.)

(Adopté.)